



PETITION DE MM. MOHAMED GIAMA HASSAN, ABDURAHMAN HAJI ET D'AUTRES
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE (T/PET.11/407)

Observations du Gouvernement italien, Autorité administrante

Il y a lieu de noter ce qui suit à propos de l'incident dont les pétitionnaires se plaignent :

Le 4 février 1954, dans la région de Ghelinsor, le "rer" Wardere (de la tribu Merrehan-Wagarda) a remis trois chameaux et une somme d'argent au "rer" Ghedid, en paiement partiel d'une "diah" (prix du sang). Les chameaux et l'argent ont été mis en lieu sûr chez un certain Ali Dehalci, du "rer" Ghedid, en attendant qu'ils soient répartis entre les membres du "rer", lorsque le "rer" Wardere aurait fini de payer sa dette. Mais quatre jeunes gens du "rer" Ghedid se sont emparés des chameaux confiés à Ali Dehalci, croyant qu'ils représentaient la part de la "diah" qu'on lui avait attribuée.

Le Chef Shire Egal est intervenu, les chameaux ont été restitués et le sergent du poste de police local de Ghelinsor a arrêté les quatre jeunes gens qui les avaient volés; mais il les a relâchés dès que le malentendu a été dissipé. Quelques éléments du "rer" se sont battus à coups de pierres, mais sans qu'il s'ensuivît de conséquences graves.
